



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 2 028 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens de la ville de Québec et de ses environs.

Les faits invoqués sont les suivants :

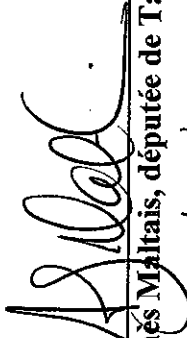
ATTENDU QUE :

- la Société des alcools du Québec (SAQ) est une société d'État qui a pour mandat de servir la population;
- la fermeture de la succursale priverait la population d'un commerce de proximité;
- la succursale du Terroir est très appréciée et fréquentée par la population et qu'elle fait partie du milieu de vie de notre quartier;
- la SAQ envisage de fermer la succursale qu'elle ne juge pas assez rentable, alors qu'au contraire, la succursale génère des profits;
- la société d'État ne doit pas viser le profit à tout prix, mais doit se préoccuper de la communauté dans laquelle elle s'insère et participer à son développement;
- la SAQ est un levier économique important, qu'elle attire beaucoup d'achalandage et que la fermeture de la succursale nuit à la promotion et à la mise en valeur de nos produits québécois;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyennes et citoyens, demandons au conseil d'administration de la SAQ de maintenir ouverte la succursale du Terroir. En solidarité avec les autres quartiers et les différents villages et villages du Québec, nous demandons le maintien des succursales menacées de fermeture.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Agnès Maltais, députée de Taschereau
24/04/12 _____
Date